



Numéro du contrat : «numcontrat»

Diplôme/certificat : Diplôme d'Aptitude Professionnelle

CONTRAT D'APPRENTISSAGE – DAP

dans le métier de

«métier»

entre l'organisme de formation	et l'apprenti
Nom/Prénoms/Dénomination : «nomentr» Matricule : «matrientr» Adresse postale : «nrentr» «rueentr» «paysentr»-«cpentr» «locentr» Tél : «télenr» Fax/E-mail : _____	Nom/Prénoms : «nomapp» Matricule : «matrapp» Adresse : «nrapp» «rueapp» «paysapp»-«cpapp» «locapp» Date de naissance : «naissance» Lieu de naissance : «néà» Sexe : «sexe» Nationalité : «nationalité» Tél : «télap» E-mail : _____ Dernière classe fréquentée : «classe_précédente»
Nom et prénoms du tuteur de l'apprenti: Nom/Prénoms : «tutentr» Qualifications : «qualtutentr»	Représentant légal : Nom/Prénoms : «tuteur» Adresse : _____ _____
<p>Tél : _____</p> <p>Sexe : _____</p>	

La durée du contrat :

Date de début de la formation : / / (à compléter par le patron-formateur)

La formation a une durée normale de «durée_normale» ans.

L'apprentissage se termine normalement à la fin du mois de la réussite de la formation, la date de la notification des résultats faisant foi.

Horaire de formation:

Horaire de formation: 40 heures hebdomadaires (les horaires de la formation pratique peuvent varier selon les besoins du service).

Indemnités d'apprentissage :

Indemnités mensuelles brutes avant réussite du projet intégré intermédiaire 554,56 €

Indemnités mensuelles brutes après réussite du projet intégré intermédiaire 990,67 €

Le projet intégré intermédiaire se situe en règle générale à mi-parcours de la formation, c-à-d avant la fin du 3^e semestre.

Les indemnités sont calculées sur base de l'indice **775,17** du **1^{er} octobre 2013** et sont assujetties à ses variations.

La notion d'apprenti, patron-formateur, tuteur ou représentant légal s'applique aussi bien au sexe masculin que féminin. Le présent contrat est fait en quintuple exemplaires et les soussignés reconnaissent avoir pris connaissance des clauses du présent contrat et de ses annexes.